



Évreux, le 8 février 2018

Lancement de la Police de Sécurité du Quotidien

Avec la Police de Sécurité du Quotidien, le gouvernement s'est engagé dans une évolution des missions de la police et de la gendarmerie pour répondre à la priorité des Français : la sécurité.

C'est tout l'enjeu de la large concertation lancée par le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb le 28 octobre dernier à La Rochelle : entendre les propositions en partant du terrain. C'est pourquoi chaque policier et gendarme a pu donner son avis via des questionnaires mais aussi des réunions de proximité.

La concertation a aussi été menée au niveau départemental par les préfets avec les associations d'élus, organisations syndicales de la Police et structures de concertation de la Gendarmerie, représentants des policiers municipaux, acteurs de la sécurité privée et des transports, experts... Cette démarche a été reproduite avec leurs représentants nationaux.

A l'issue de quelques semaines d'étude des contributions, le ministre d'État, ministre de l'Intérieur a lancé officiellement la police de sécurité du quotidien le 08 février 2018 à Paris.

Retrouvez le dossier de presse et les territoires concernés sur notre site Internet : <http://www.eure.gouv.fr/Actualites/Lancement-de-la-Police-de-Securite-du-Quotidien>



CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : pref-communication@eure.gouv.f